



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

RÉORG PLAQUE

Lors de la dernière réunion avec la direction, cette dernière annonçait le maintien du régime de travail, une bonne chose de faite ! Cette demande de la CFDT, obtenue au gré des discussions avec la direction s'est faite avec une productivité faible et une injection de CDI étudiants. Des avancées avant tout CFDT.

Pas de productivité sur les lignes, autour des 4 sur la piétonne.

Régimes de travail

On conserve l'actuel sur la piétonne

Créer des îlots adaptés

Protéger les futurs R.O.P



Bulletin d'adhésion

CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
01 40 29 82 00
www.cfdtsf3c.org

Productivité ?

La CFDT revendiquait donc une productivité nulle au regard d'une logique de réorganisation arithmétique arrivant à bout de souffle. Cette demande, la direction l'a prise en compte en annonçant une productivité nulle sur les lignes et de moins quatre sur les quartiers piétons. Bien évidemment nous aurions pu aboutir à une productivité plus faible encore en y intégrant l'augmentation du volume des PPI par exemple. Les discussions ne sont donc pas encore complétement arrêtées.

Des régimes de travail, îlots et mise en place.

Le maintien du régime de travail est une bonne nouvelle pour les facteurs de la PPDC 07 attachés à leur régime. Pour autant le dossier suit son cours, la mise en place de la nouvelle organisation tout comme la création de l'îlot doivent se faire dans les meilleures conditions possibles.

Sur l'îlot, le lien entre les préparateurs et les facteurs est essentiel, c'est une symbiose qu'il faut favoriser. Le travail des uns dépend de celui des autres et ce dans les deux sens. Il faut donc créer un espace d'échange propice aux moments de construction ou d'amélioration continue.

L'espace de travail doit aussi être pensé et construit en tenant compte des peaks période, un espace suffisant est un minimum, on se doit aussi réfléchir ergonomie et espace de repos.

Quant au Responsable Opérationnel (ROP), la demande de la CFDT est qu'il soit un manager à part entière, ni plus ni moins et ce à 100% de son temps de travail. Il doit aussi faire dans un premier temps l'objet d'une attention particulière et avoir la possibilité, en cas de problème, de revenir sur son affectation d'origine.

L'objectif de la CFDT est de répondre aux enjeux de qualité de vie au travail, en respectant l'équilibre vie pro/vie privée, en ne dégradant pas inutilement les conditions de travail par une productivité disproportionnée. Le dernier point est en partie atteint, le reste doit encore faire l'objet de discussions et la CFDT saura prendre toutes ses responsabilités !

**NÉGOCIER & AGIR
POUR CONSTRUIRE NOTRE AVENIR !**

